

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
Ministère de la santé et de la prévention
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 28 mars 2023 portant nomination des membres du jury des concours d'entrée
à l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale pour 2023 (63^{ème} promotion)**

NOR : MTRS2330128A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention
et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment l'article R. 123-28 ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2019 modifié relatif à l'organisation des concours, aux modalités
d'inscription, à la nature et l'organisation des épreuves, au contenu des programmes, à la
composition et l'organisation des jurys et aux règles de discipline des concours d'entrée à
l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 16 août 2022 portant ouverture des concours d'entrée à l'Ecole nationale
supérieure de sécurité sociale en 2023 (63^{ème} promotion) ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale en date
du 9 mars 2023,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés :

M. HABERT (Laurent), inspecteur général des affaires sociales en service extraordinaire,
président du jury ;

Mme MOREL (Annick), inspectrice générale honoraire des affaires sociales, vice-présidente
du jury.

Article 2

Membres du jury plénier

Mme CINTRAT (Maud), maître de conférences en droit public à la Faculté de pharmacie de
Lyon ;

M. COUTURE (Olivier), directeur de la Caisse d'allocations familiales de Seine-Maritime ;

M. DOMAS (Hervé), directeur général de la Mutualité sociale agricole Loire-Atlantique-Vendée ;

Mme LE FUR (Françoise), directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie du Morbihan ;

M. LOURDE ROCHEBLAVE (Henri), directeur de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Aquitaine ;

Mme LUSTIG (Isabelle), directrice de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle ;

Mme POISNEUF (Christelle), directrice de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail des Pays de la Loire ;

M. SAMYN (Erwan), rapporteur à la 6^{ème} chambre de la Cour des comptes.

Article 3

Examineurs spécialisés pour l'épreuve orale d'entretien

Mme BERTHEAU (Danaé), psychologue du travail, chargée d'enseignements à l'Université Grenoble-Alpes ;

M. CHARAZAC (Vincent), psychologue clinicien, psychologue d'entreprise à l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes.

Article 4

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

Mme ARTAXET (Alice), sous-directrice pilotage et innovation à la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde ;

M. BOMBRAULT (Martial), directeur pédagogique à l'International research institute for innovation & growth de Lyon ;

M. BONNET (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage de la performance et de la stratégie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

M. BRIGAUD (Frédéric), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole du Limousin ;

Mme BRUNELLE (Anne), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire ;

Mme CAMBLANNE (Delphine), directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Dordogne ;

M. CHAPTAL (Mathieu), professeur d'histoire du droit à la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne ;

M. HOLÉ (Stéphane), directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure ;

M. L'HERMITTE (Thibaut), directeur de mission gestion du risque à la Caisse nationale de l'assurance maladie ;

Mme PROS-PHALIPPON (Chloé), maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne ;

Mme TABANI (Sarah), docteur en droit, directrice des études à la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne ;

Mme VIGNE (Natacha), maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Article 5

Examineurs spécialisés pour les épreuves orales techniques

Droit public

Mme ANDRÉ (Viviane), magistrate au Tribunal administratif de Grenoble ;

M. TRAVARD (Jérôme), maître de conférences en droit public, directeur de l'Institut universitaire technologique de Lyon 3.

Droit du travail

Mme DUCHER (Alice), directrice des ressources humaines à la Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne ;

Mme KHODRI (Farida), directrice de l'Institut du travail de Saint-Etienne.

Économie

M. BRIGAUD (Frédéric), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole du Limousin ;

M. COSTE (Clément), maître de conférences en économie à Sciences Po Lyon.

Gestion comptable et financière

Mme BRUNELLE (Anne), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire ;

M. DORAT (Rémi), professeur agrégé d'économie et de gestion, préparant au diplôme de comptabilité et gestion au Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne.

Questions sanitaires et de protection sociale

M. FERKANE (Ylias), maître de conférences, directeur du master droit social à l'Université Paris Nanterre ;

M. NEZOSI (Gilles), directeur du Centre de traitement informatique Rhône-Alpes-Auvergne.

Santé publique

Dr GADY-CHERRIER (Claude), chargée de mission à l'Inspection générale des affaires sociales ;

Dr SCHRAMM (Stéphanie), responsable du département des prestations et des maladies chroniques à la Caisse nationale de l'assurance maladie.

Science politique

Mme GREFFET (Fabienne), maître de conférences en science politique à l'Institut d'administration des entreprises Nancy school of management de l'Université de Lorraine ;

M. TONDEUR (Antoine), sous-directeur dans la direction du développement des territoires à la Caisse d'allocations familiales du Nord.

Statistiques

M. L'HOSPITAL (Franck), directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire ;

Mme REMONTET (Marie-Andrée), enseignante agrégée en mathématiques-statistiques à l'Institut d'administration des entreprises de Saint-Etienne.

Article 6

Suppléants

Mme AHMINDACHE (Stéphanie), consultante interne ressources humaines à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

Mme AZZOUZ (Elsa), directrice financière et juridique de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Mayenne ;

M. BEN KHALIFA (Lasad), directeur comptable et financier de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault ;

M. BONNET (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage de la performance et de la stratégie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

M. GARCIA (Manuel), maître de conférences en sciences de gestion à l'Institut universitaire technologique de Saint-Etienne ;

M. LACROIX (Guillaume), directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne ;

Mme RONET-YAGUE (Delphine), maître de conférences en droit social à Aix-Marseille université ;

Mme YOUHNOVSKI-SAGON (Anne-Laure), docteur en droit public, enseignante contractuelle à l'Université catholique de Lyon.

Article 7

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 28 mars 2023.

Pour les ministres et par délégation :
La sous-directrice du pilotage
de la sécurité sociale,
Claire VINCENTI